

Compte rendu de
***Archives et sources pour l'histoire de l'enseignement* (Thérèse Charmasson, éd.)**
(Version provisoire)

Christian HOTTIN
Mission ethnologie
DAPA – Ministère de la culture
Christian.hottin@culture.gouv.fr

Thérèse Charmasson (éd.), *Archives et sources pour l'histoire de l'enseignement*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 2005, in-8°, 391 p.

Quinze contributions d'auteurs différents et six textes réglementaires sont réunis dans cet ouvrage, précédés d'une concise introduction de Thérèse Charmasson, à qui l'on doit également, seule ou en collaboration, quatre des articles sélectionnés.

L'objectif affiché est de rassembler sous une même couverture des informations d'ordinaire dispersées et peu accessibles : publiés dans différentes revues ou actes de colloques, les articles voisinent avec des circulaires administratives et des introductions d'instruments de recherche, textes généralement peu lus, ou en tout cas peu cités, et qui accèdent ainsi à une plus grande visibilité. L'échantillon est également très dispersé dans le temps (de 1935 pour l'« Introduction à la sous-série F17 Instruction publique » de Paul Marichal aux « Archives de l'enseignement : le rapport Renouvin en 1969 » de Guy Thuillier, daté de 2000), l'espace ou le champ institutionnel couvert : à côté de réflexions prospectives et programmatiques (« Histoire administrative et archives de l'enseignement » de Guy Thuillier, 1974) se trouvent des synthèses intéressant l'échelon national (« La mission des Archives nationales auprès des ministères de l'Education et des Universités », par Paule René-Bazin en 1981) ou des présentations portant sur un secteur institutionnel particulier (« Les sources de l'histoire de l'enseignement agricole », dû à Thérèse Charmasson ou « Les archives des écoles normales primaires », bilan d'une enquête réalisée par le Service d'histoire de l'éducation).

L'ensemble paraîtrait hétéroclite si Thérèse Charmasson ne prenait soin d'indiquer qu'il s'organise en cinq parties : des présentations de sources par période historique (Marie-Henriette Jullien de Pommerol et Jacques Monfrin pour les temps médiévaux, Marie-Madeleine Compère et

Dominique Julia pour la période moderne, Guy Thuillier et Thérèse Charmasson pour la contemporaine), des introductions d'inventaires (avec celui de René Gandhilon pour la série T de la Marne en contrepoint du texte de Marichal), des textes réglementaires, des descriptions de services (les archives du rectorat de Paris et celles du ministère de l'Éducation nationale) et enfin des bilans d'enquêtes ou de versements (en 1967 par Marie-Louise Marchand et Michel Duchein ou en 1983 par Hélène Benrekassa et Thérèse Charmasson).

Reste que l'ensemble est, selon nous, trop hétérogène et trop disséminé dans le temps pour offrir une introduction à l'histoire de l'enseignement, tout particulièrement « pour ceux qui débutent une recherche dans ce domaine » comme le souhaiterait Thérèse Charmasson. Elle-même reconnaît que les informations données sont parfois périmées (par exemple dans « Les archives de l'enseignement en France », publié en 1967), tandis que des localisations de fonds ont été modifiées (ainsi les archives des constructions et des instituts de l'Université de Paris, jadis présentes à la mission du Rectorat et désormais consultables à Fontainebleau (Archives nationales, Centre des archives contemporaines), où elles constituent les versements 2003 0410 et 2001 0498). Certes, en dépit de cela, beaucoup de données ont une valeur pérenne, en particulier les circulaires et les cadres de classement.

Si certains faits sont caducs, l'intérêt pourtant évident de l'ouvrage est ailleurs. Il ne s'agit plus, dès lors, de critiquer l'obsolescence de plusieurs textes, mais de considérer leur historicité. Du coup, cette compilation apparaît moins comme une introduction à l'histoire de l'enseignement que comme une réunion d'éléments servant à l'historiographie de l'histoire de l'enseignement. À travers les sources sélectionnées et les moyens proposés pour les mettre en œuvre s'esquisse l'évolution des méthodes et des problématiques de l'histoire de l'enseignement. On retrouve, par exemple, dans le texte de Dominique Julia (« Les sources de l'histoire de l'éducation et leur exploitation », daté de 1974), le primat accordé aux approches quantitatives, sérielles, (« statistiques et enquêtes globales »), l'importance donnée à la prosopographie (« Le recrutement des maîtres ») ou encore l'émergence des problématiques relatives aux mentalités (« La vision de l'enseignement par ses usagers »). Contemporain mais d'une orientation apparemment toute différente semble l'article de Louis Thuillier « Histoire administrative et archives de l'enseignement » : il semblerait imprégné d'un positivisme planificateur (« fins » ou « principes » de l'histoire, « utilité » de l'histoire administrative) si ne s'y nichaient des remarques nombreuses sur les représentations et mentalités (« les traditions de chaque corps » ou « l'histoire des coutumes » de l'administration).

Autre piste que le lecteur peut tenter d'explorer, s'il ne craint pas les va-et-vient incessants d'un texte à l'autre, celle des relations entre histoire et archives. Moins d'un point de vue

épistémologique que pour s'intéresser à l'économie des échanges entre ce qu'offrent les archivistes et ce que demandent les historiens ou considérer la distorsion existant entre programmes de collecte et résultats obtenus. Depuis les premières circulaires jusqu'à l'institutionnalisation des services d'archives (au ministère ou au rectorat) on peut ainsi suivre l'histoire des relations entre l'institution archivistique et celle de l'enseignement.

Cette histoire ne saurait pourtant être uniquement événementielle et administrative. Alors que diverses remarques sont faites sur la mauvaise conservation des archives universitaires ou administratives, on trouve *a contrario* des mentions de types d'institutions attachées à la conservation des leurs, tels que les anciens collèges ou les écoles normales (« Le caractère hautement symbolique de cette institution (...) a conduit les chefs d'établissements à en conserver pieusement les archives plutôt que de les verser, comme la loi en fait obligation, aux dépôts départementaux »). Écart entre norme légale et pratique de l'archive, diversité du rapport à l'archive suivant le contexte institutionnel : deux constats qui permettent d'écarter les explications trop rapides sur le désintérêt des structures de productions pour leurs documents (Guy Thuillier reprenant le mot de Julien Caïn pour qui les Français étaient « par nature un peuple destructeur », ou trouvant trois causes aux destructions : « désintérêt traditionnel, surmenage administratif, scepticisme ») et qui sont une invitation pour les archivistes à s'engager dans une étude critique de la relation des producteurs à leurs archives.

Christian HOTTIN

Chef de la Mission ethnologie
Direction de l'architecture et du patrimoine
Ministère de la culture
Christian.hottin@culture.gouv.fr

Une versions remaniée de ce texte sera publiée dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (BEC)